

Relevé de décisions de la séance du 29 avril 2025

Président de la séance : Philippe GRATADOUR

Autres membres présents et délibérants :

- Guy Hascoët
- Valérie MOREL
- Pierre NOUALHAGUET
- Sarah Pischiutta
- Martine Ramel

I - Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- 2025_8669 : Élaboration du zonage d'assainissement pluvial de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (60)

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Néant

II - Plans programmes : avis conformes sur les dossiers déposés dans le cadre du cas par cas « ad'hoc » (en application des articles R.104-33 deuxième alinéa à R.104-35 du code de l'urbanisme)

Avis conformes favorables

- 2025- 8670 : Modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de Rémécourt (60)
- 2025- 8680 : Modification du PLU de la commune de Caudry (59)
- 2025-8683 : Modification simplifiée n°1 du PLU de la commune d'Oroër (60)

Avis conforme défavorable

- Néant

III - Plan programme : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- 2025-8590 : Modification du PLUi du Pays du Vermandois (02)
- 2025-8601 : Révision allégée du PLU de la commune de Crépy (02)

IV - Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- 2025-8654: Parc éolien du Pas d'Âne sur la commune de Vaulx-Vraucourt (62)
- 2025-8652 : Prélèvement d'eau en vue de la consommation humaine sur la commune de Wailly (62)
- 2025-8668 : Prélèvement d'eau en vue de la consommation humaine sur la commune d'Agny (62)
- 2025-8667 : Réaménagement du quartier Beauséjour PRU sur la commune de Noyon (60)
- 2025-8679 : ZAC Renancourt sur la commune d'Amiens (80)
- 2025-8681 : Extension du parking Leclerc sur la commune de Loison-sous-Lens (62)

V - Autres dossiers soumis à délibération

V-1. Avis avec absence d'observations au sens des articles R.122-7 et R.122-21 du code de l'environnement

- Néant

V-2 Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

- Néant

VI -Cadrages

- Néant

VI -Autres dossiers

- Approbation convention MRAe-DREAL révisée

Le Président de séance,



Philippe GRATADOUR